

**Commune de MARCELLUS**  
**Séance du Conseil Municipal du 6 Mars 2015**  
Convocation du 27 février 2015

Présents : Derc Jean-Claude, Dio Bernard, Reynaud Bernard, Schlegel Loïc, Lecomte Christelle, Bazas Jean-Marie, Frecchiami François, Dubourdieu Leslie, Cain Marie-Dominique, Martin Sandrine, Castets Joël.

Absents et excusés : Montillaud Jean-Luc (pouvoir à Bernard Reynaud), Lafitte Frédéric.

Absents : Mirambet Sébastien, Bresson Jacques.

Avant de commencer la séance M. le Maire demande aux membres présents d'établir les tours de garde des élections départementales des 22 et 29 mars 2015.

Président : Derc Jean-Claude.

Assesseurs : Reynaud Bernard – Bazas Jean-Marie.

Secrétaire de séance : Lafitte Frédéric.

Pour le 22 Mars :

De 8h00 à 10h00 : Reynaud Bernard, Bazas Jean-Marie, Lafitte Frédéric

De 10h00 à 13h00 : Dio Bernard, Martin Sandrine, Schlegel Loïc, Frecchiami François

De 13h00 à 15h00 : Cain Marie-Dominique, Dubourdieu Leslie, Castets Joël.

De 15h00 à 18h00 : Reynaud Bernard, Bazas Jean-Marie, Lafitte Frédéric.

Pour le 29 Mars : idem sauf :

De 13h00 à 15h00 : Dubourdieu Leslie, Lecomte Christelle.

Les élus absents seront sollicités pour leur participation également.

Secrétaire de séance : Sandrine Martin.

CR du 19.12.2014 : approuvé.

M. le Maire demande aux membres présents d'ajouter le dossier n° 11 : renouvellement du bail de courte durée du multi-services. Les membres acceptent.

**I - Dossier n° 1 : Délibération n° 1 : Vote du compte administratif 2014.**

M. le Maire présente le compte administratif de la commune :

Fonctionnement : dépenses : 450 904,51 €, recettes : 922 950,61 €

Investissement : dépenses : 56 218,51 €, recettes : 91 081,83 €

Résultat de fonctionnement : + 472 046,10 €

Résultat d'investissement : + 34 863,32 €

Solde d'exécution 2014 : 506 909,42 €

M. le Maire quitte la séance. Bernard Dio, premier adjoint, préside la séance. Il demande aux membres présents de voter le compte administratif 2014. Le conseil réuni accepte et vote le C.A. 2014.

**II - Dossier n° 2 : Délibération n° 2 : vote du compte de gestion 2014.**

M. le Maire présente le compte de gestion de la commune établi par M. le percepteur de Marmande et qui est en adéquation avec le compte administratif de la commune.

Les membres présents votent le compte de gestion 2014 tel que présenté.

**III - Dossier n° 3 : Délibération n° 3 : affectation du résultat 2014.**

Suite au vote du compte administratif 2014, M. le Maire présente l'affectation suivante :

Report de fonctionnement (002) : 472 046,10 €

Report section d'investissement (001) : 34 863,32 €

Les membres présents vote l'affectation du résultat telle que présentée ci-dessus.

**IV - Dossier n° 4 : Présentation du débat d'orientation budgétaire.**

M. le Maire présente les recettes des trois taxes locales, la dfg. En investissement, il présente la programmation de la création de l'aire de jeux, de la réalisation du chemin de Gatineau, du drainage du stade, de la réfection des bâtiments.

Bernard Dio présente les travaux des bâtiments à prévoir : toitures de la salle de quartier, rafraichissement des logements communaux, amélioration de l'espace d'accueil au groupe scolaire.

Christelle Lecomte relance la demande d'une chambre froide pour les salles communales. M. le Maire lui répond qu'il est conscient du besoin mais que se pose le problème de l'emplacement. Il faudrait envisager l'agrandissement du garage existant pour libérer de la place et ainsi pouvoir y installer une chambre froide.

**V - dossier n° 5 : Délibération n° 4 : adhésion par convention à l'école numérique auprès du CDG 47.**

Sandrine Martin présente « l'école numérique ». La convention est une offre de service. C'est un espace de travail numérique pour les élèves, les enseignantes, les parents et les collectivités.

La cotisation annuelle s'élève à 200 euros.

Loïc Schlegel intervient et pose le problème du débit du numérique en particulier à l'école (12 ordinateurs à connecter).

Joël Castets intervient également et informe les membres que la lenteur du débit est due au fait que les lignes téléphoniques sont anciennes et nécessitent un entretien régulier par France Télécom.

Les membres présents acceptent de passer convention avec le CDG 47 pour l'offre de « l'école numérique ».

**VI - Dossier n° 6 : Délibération n° 5 : demande de subvention de l'association USEP MAR-GAU.**

Dominique Cain fait lecture du courrier de l'association USEP MAR-GAU concernant une demande de subvention pour les aider à palier aux frais générés par leurs actions menées au sein des deux communes du RPI Marcellus-Gaujac. Les membre présents acceptent d'octroyer une subvention à cette association. Le montant sera défini en accord la commune de Gaujac.

**VII - Dossier n° 7 : Délibération n° 6 : aménagement d'une aire de jeux.**

M. le Maire rappelle aux membres présents l'estimatif du coût concernant l'aménagement d'une aire de jeux sur la commune. Cet estimatif étant de 30 740,74 € H.T., il convient d'engager la procédure d'un MAPA (marché à procédure adaptée). Le conseil municipal autorise M. le Maire à lancer la procédure d'appel à la concurrence, à signer la présente délibération et le marché à venir pour ce projet.

**VIII - Dossier n° 8 : Délibération : drainage du stade.**

M. le Maire présente au conseil municipal réuni la nécessité de refaire le drainage du stade communal. Un estimatif de ce drainage est en cours. Au vu de l'estimatif il conviendra également de lancer une procédure d'appel à la concurrence.

Le conseil municipal accepte le principe de la réfection du drainage du stade communal.

**IX - Dossier n° 9 : Délibération n° 7 : rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.**

M. le Maire présente le power point concernant ce rapport.

Le conseil municipal approuve le rapport tel que présenté.

**X - Dossier n° 10 : convention avec le service de remplacement du CDG 47.**

M. le Maire rappelle l'existence d'une délibération permettant à la commune d'adhérer au service public d'emploi temporaire du CDG 47. Afin de pouvoir palier à divers remplacements des agents communaux, il convient de finaliser la démarche par le biais d'une convention afin de pouvoir disposer du personnel mis à disposition par le CDG 47.

Le conseil municipal accepte ce principe et autorise M. le Maire à signer la convention et tous documents y afférents.

**XI - Dossier n° 11 : renouvellement du bail de courte durée du multi-services.**

Le bail prenant fin le 14 mars 2015, M. le Maire propose de le renouveler pour un an. Le débat est ouvert. Il en ressort que divers élus ne sont pas favorables à ce renouvellement en raison des difficultés financières qu'éprouve la gérante actuelle.

M. le Maire demande un vote :

Pour : 1 , abstention : 4, contre : 7.

A la majorité le bail du multi-services ne sera pas renouvelé. Un courrier sera adressé à la SAS la Pagotte.

**- Questions diverses :**

**- Accessibilité :**

M. le Maire présente le diagnostic de l'accessibilité sur la commune. Il est validé à 90 % par la commission.

**- Transports :**

M. le Maire présente le rapport des transports de VGA :

Transports urbains : - 16 %

Transports à la Demande : - 52 %

**- Ecole de Marcellus :**

Sandrine Martin informe les membres présents de la mise en place du permis de bonne conduite à l'école depuis le 2 mars 2015.

- Loïc SCHLEGEL propose de créer une association de sports multi-activités pendant 2 heures par semaine avec Bruno Cain.

La séance est levée à 1 heure.

<b>N° délibération</b>	<b>OBJET</b>	<b>N° page</b>
01	Vote du compte administratif 2014	1
02	Vote du Compte de gestion 2014	1
03	affectation du résultat 2014	1
04	Adhésion par convention à l'école numérique auprès du CDG47	2
05	Demande de subvention de l'association USEP MAR-GAU	2
06	Aménagement d'une aire de jeux	2
07	Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés	3